SALM INFO

septembre 2022

BULLETIN COMMUNAL DE VIELSALM

Vielsalm, commune connectée !

Les nouvelles technologies à Vielsalm !

p. 4-5

Semaine du commerce équitable

p. 14

L'automne à la bibli

p. 16-17

©Fabio Gigot

SOMMAIRE

ACTU

> Le mot du Bourgmestre p. 3

MA COMMUNE

> Avancées participatives à la CCATM p. 4
> Vielsalm, commune connectée : les nouvelles technologies à Vielsalm p. 4-5
> Les travaux dans la Commune p. 6

ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

> Marathon du tri p. 7
> Economiser l'eau ? Ça coule de source ! p. 8
> Ancienne caserne de Rencheux : rénovation de bâtiments communaux p. 8
> Le geste en faveur de l'environnement du mois : l'éco-conduite p. 9
> Installation de bornes électriques p. 9-10
> Sacs bleus : rappel des règles p. 10
> Primes communales p. 10

SPORT

> JUNA : bilan de 2 années d'existence p. 11
> Mérites sportifs p. 12

LOISIRS

> Votre agenda des événements p. 12-13
> Semaine du commerce équitable p. 14
> Week-end du client p. 14
> Reprise du petit marché des saveurs de septembre p. 15
> La semaine de la mobilité p. 15

CULTURE

> L'automne à la bibli p. 16-17

URBANISME

> Aide à la rédaction pour les demandes de permis sans architecte p. 18-19

JEUNESSE

> Rentrée du coin papote p. 20
> Le trésor des enfants du CPAS p. 20
> Conférence sur le burnout parental p. 20

SOCIAL & SANTÉ

> C'est aussi la rentrée à l'EPN de Vielsalm ! p. 21
> Allocation chauffage : aide à la réalisation des démarches p. 21

ÉCONOMIE & EMPLOI

> ALE : prestations non rencontrées par le circuit régulier du travail p. 22

TOURISME

> Les actus de la Maison du Tourisme Haute-Ardenne - Automne 2022 p. 23
> L'actualité du Syndicat d'Initiative p. 24

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
www.vielsalm.be | info@vielsalm.be

Tél : 080 29 28 27

Permanence téléphonique de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).

Ouverture au public :

> Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Le mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le mercredi: de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h
> Les 1er et 3ème samedis : de 9h à 12h pour les services Population et État-civil.
> Les 1er samedis de 9h à 12h pour le service Urbanisme.

Population et État-civil :	**080 29 28 27**
Directrice générale :	080 29 28 11
Secrétariat du Bourgmestre :	080 29 28 19
Urbanisme :	080 29 28 16-17-18
Environnement :	080 29 28 13
Ecopasseuse :	080 29 28 28
Extrait du casier judiciaire :	080 29 28 27
Travaux & service technique :	080 29 28 04-05-06
Finances et taxes :	080 29 28 14-15
Recette :	080 29 28 07
Jeunesse :	080 29 28 09
Communication :	080 29 28 22

Éditeur responsable : Elie Deblire (Bourgmestre)
Rue de l'Hôtel de Ville, 5 | 6690 Vielsalm
Impression : Imprimerie Andrianne, Vielsalm
Mise en page et contact publication : Bérangère Maréchal (service Communication) | berangere.marechal@vielsalm.be | 080 29 28 22

Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue. Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Salmiennes,
Chers Salmiens,

Une saison débute, entraînant avec elle son lot de nouveautés.
Ce Salminfo d'automne a pour but de vous les présenter de la manière la plus complète possible.

L'été se termine.
Un été particulier puisqu'il nous a permis de retrouver non seulement une vie sociale normale, mais aussi des festivités et manifestations de toutes sortes.

Je profite de cette occasion pour remercier les organisateurs, les membres des comités, les bénévoles, les membres du personnel communal, toutes les personnes qui s'investissent et ne comptent ni temps ni énergie pour œuvrer à la bonne marche du Sabbat et de la Fête des Myrtilles, des Musicales salmiennes, de Musique en Place, de la Journée du Lac, du Marché de Farnières, des kermesses de villages, et de tous les rendez-vous culturels, musicaux et sportifs qui ont rythmé cet été salmien très festif.

Par ailleurs, et cela nous semble indispensable dans ce contexte économique sombre que nous connaissons, bon nombre de ces événements sont accessibles gratuitement, ou à prix modéré.

Je voudrais également souligner l'énergie consacrée à, et par, notre commerce salmien.
Ce n'est un secret pour personne, la période est difficile et le commerce de proximité doit souvent se battre pour vivre. Il a besoin de nous oui, mais nous avons surtout besoin de lui. Pour effectuer des achats locaux dont l'importance n'est plus à démontrer, pour profiter de la qualité de notre agriculture, pour assurer notre offre d'emploi, pour maintenir le dynamisme et la vie de notre commune.
Vielsalm et ses villages regorgent de bonnes adresses, de producteurs et d'artisans locaux.

Merci dès lors à toutes celles et tous ceux qui, de l'intérieur ou de l'extérieur, défendent et soutiennent notre commerce salmien. Les efforts déployés pour satisfaire le client sont importants, en témoigne notamment notre Fête du Commerce organisée fin juillet.

Dans ce contexte de rentrée, je tiens également à souhaiter une très bonne année scolaire à tous nos jeunes, mais aussi à tous les enseignants de notre commune.
Je me réjouis aussi du dynamisme de notre enseignement communal qui met sur pied cette année, entre autres, une école du dehors dans les implantations d'Hébronval et de Rencheux.
Merci aux institutrices porteuses de ce projet qui a fait ses preuves.
Merci à chacune et chacun des enseignant.e.s de notre commune, tous réseaux confondus.
Merci à tous les parents qui leur font confiance.

Et enfin, un dernier point. Tant lors des manifestations publiques qu'au niveau de vos vies familiales et sociales, vous êtes nombreux à nous adresser des commentaires particulièrement positifs. Ceux-ci nous parlent de collaborations, de synergies, de solidarité, d'entraide.
Les Salmiens sont unis… A cette fin de partage et de participation citoyenne, je vous invite, une nouvelle fois, à ne pas hésiter à nous faire part de vos difficultés, de vos souhaits, de vos observations, de vos idées.
Les connaître nous aide à avancer, pour vous, avec vous. D'avance, merci…

Je vous souhaite une excellente rentrée, et un très bel automne.

Bien cordialement.

Votre bourgmestre,
Elie Deblire
elie@deblire-vielsalm.be

MA COMMUNE

AVANCEES PARTICIPATIVES À LA CCATM

Pour ceux qui s'en souviennent, l'année 2021 débutait sur les chapeaux de roues avec des sollicitations citoyennes envers nos membres sur principalement 2 projets à proximité du Lac des Doyards dont vous vous souvenez peut-être : le projet d'Aqua-salm et celui d'Ourthe et Somme.

Sans rentrer dans les détails techniques, le processus législatif induit par l'introduction de chacun de ces projets n'impose pas une consultation de notre Commission.
Dans ces cas précis, l'absence de Rapport d'Incidence sur l'Environnement n'a pas empêché la CCATM de rendre des avis d'initiatives aux autorités compétentes dans des délais serrés.
Au-delà des citoyens, cela a naturellement provoqué l'étonnement de certains membres : à quoi sert la CCATM si elle n'est consultée que ponctuellement, lorsque c'est obligatoire ou s'il elle n'agit que sur de sa propre initiative, et sur base d'informations partielles ?
Le constat était là : il y avait des écarts significatifs entre certains modes de fonctionnement actuels et la perception du rôle de la Commission par une majorité de ses membres.
C'est d'ailleurs ce qui ressort d'une étude réalisée conjointement par la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne (MUFA), le Fonds Rural de Wallonie (FRW) ainsi que le Parc Naturel des Deux Ourthes et le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale et qui a été présentée le 21 octobre 2021 lors d'une formation intitulée « la participation citoyenne dans les projets d'urbanisme » : les outils actuellement en place présentent des lacunes (au niveau des délais, de la couverture, des démarches) qui limitent l'efficacité de la participation citoyenne. Mais des solutions existent : innover, diversifier les canaux, rencontrer d'autres publics,… Un groupe de travail a alors été mis en place sur le sujet et a pris différentes décisions :

- La rédaction d'un document qui sera transmis systématiquement aux auteurs de projets venant se renseigner à l'urbanisme afin qu'ils soient informés du rôle que peut jouer la Commission dans le processus décisionnel de leur projet et de l'utilité d'une consultation préalable.
- La demande adressée au Collège d'une consultation de la CCATM plus en amont de la procédure par rapport à la phase légale, et ce sur base de critères précis touchant certains sujets salmiens sensibles tels que le zoning de Burtonville, le Lac des Doyards,…
- Un travail en collaboration plus étroite avec la CLDR au travers de membres communs, ce qui permettra à la Commission d'être informée plus tôt des projets en cours et éventuellement d'y contribuer grâce aux expertises des différents membres.
- Le maintien et le renforcement du principe des « avis d'initiative » sur base de sollicitations de la Commission par ses membres sur différents sujets relatifs à ses compétences. Les membres peuvent par ailleurs soumettre un sujet pour lequel on les a sollicités afin de l'éclaircir, l'approfondir, l'étayer…

A l'initiative de ses membres et par une collaboration constructive avec les dirigeants politiques il y a donc du mouvement dans le mode de fonctionnement de la CCATM afin de permettre une participation citoyenne plus efficiente.
Tout n'est évidemment pas parfait. Ces nouveautés devront démontrer leur efficacité et sans doute être ajustées. Mais on ne peut que se réjouir de ces constats, démontrant de sérieuses avancées en la matière.

VIELSALM, COMMUNE CONNECTÉE !

Les nouvelles technologies à Vielsalm !

WiFi4EU
Cofinancé par l'Union européenne

Du Wi-Fi gratuit dans certains lieux publics à Vielsalm

« WiFi4EU » est une initiative de la Commission Européenne qui a pour objectif de promouvoir la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens et visiteurs dans les lieux publics : parcs, bibliothèques, places, bâtiments publics, et ce, partout en Europe.
Ce programme permet aux communes de toute l'Europe d'obtenir un subside de 15 000 euros afin d'installer des équipements Wi-Fi dans leurs lieux publics.
La candidature de Vielsalm a été retenue lors du second appel et les bornes de connexion ont été installées il y a peu ! Le Wi-Fi public gratuit est donc désormais disponible pour tous les habitants dans certains espaces et bâtiments publics de la

commune à savoir :
La maison communale - La maison du Parc - La maison Lambert - Le parc communal - La gare -La piscine - Le hall omnisport - L'espace citoyen.
Pour y accéder, c'est très simple ! Il suffit d'activer son Wi-Fi et de choisir le réseau « WiFi4EU ». Ensuite, il suffit de cliquer sur « Se connecter » en ayant accepté au préalable les conditions d'utilisation.
Pas d'adresse mail ou de mot de passe à donner, tout est 100% gratuit et 100% sécurisé !
Cliquez et surfez, depuis votre smartphone, tablette ou PC !
Plus d'informations : www.wifi4eu.eu

Mise en ligne du nouvel E-GUICHET.

Vous n'avez plus envie de venir à l'Administration pour vos démarches administratives ? Pas de problème, désormais de nombreuses formalités sont accessibles en ligne. L'E-guichet est là pour vous simplifier la vie !

• Comment cela fonctionne-t-il ?

Rendez vous sur le site : https://vielsalm.guichet-citoyen.be/ et selectionnez «se connecter». Plusieurs choix de connexion s'offrent à vous (eID, itsme,...). Une fois connecté, vous pourrez alors créer votre compte. Rendez vous dans l'onglet «démarches» afin de sélectionner le type de document désiré et suivez les instructions.

• Deux modes de délivrance sont disponibles pour récupérer vos documents :

- Retrait à l'Administration communale.
-Via votre dossier disponible sur le site de la Direction Générale Identité et Affaires Citoyennes.

« Mon dossier » est l'application qui vous permet de consulter votre dossier personnel au Registre national.
Si vous souhaitez récupérer votre document via le site de la Direction Générale Identité et Affaires Citoyennes, rendez-vous sur le site : https://www.ibz.rrn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/.
Pour accéder à l'application « Mon dossier », vous devez préalablement installer un lecteur de cartes avec le logiciel approprié. Vous trouvez la dernière version du logiciel pour votre lecteur de carte sur ce lien : https://eid.belgium.be/fr.
Après l'installation et la connexion de votre lecteur de carte, vous devez insérer votre carte d'identité électronique. Ce n'est qu'après cette étape que vous pouvez vous rendre sur le site de « Mon dossier » en suivant ce lien : https://mondossier.rrn.fgov.be/.
Introduisez enfin votre code PIN afin que votre identité soit vérifiée. Une fois cette étape franchie, vous avez accès à votre dossier personnel au Registre national.

Prochainement : Vielsalm en poche !

Afin de s'adapter aux nouveaux usages et d'être plus proche de vous, la commune de Vielsalm va s'équiper d'une application mobile entièrement gratuite et simple d'utilisation.
Bientôt disponible sur Android et sur iOS, « Vielsalm en poche » se veut moderne, ergonomique mais surtout enrichie d'informations pratiques et utiles aux citoyens.
Après son installation, vous découvrirez la liste de l'ensemble des services accessibles depuis votre smartphone :

- Le calendrier de la collecte des déchets,
- Les horaires des bus,
- L'actualité de la commune,
- Les événements à proximité,
- Les services communaux,
- Et bien plus encore !

Restez informés de l'actualité de votre commune en temps réel en activant les notifications d'alerte :
- Recevez directement les informations concernant les travaux, la qualité du réseau d'eau ou encore les projets d'aménagements du territoire.
- Suivez les évènements et l'actualité de la vie associative de Vielsalm.
- Adressez facilement une demande à votre administration.
- Programmez un rappel pour la collecte des déchets, PMC, papiers-cartons,...

Cet outil est un véritable lien numérique entre l'Administration communale et vous ! À tout moment de la journée vous pourrez accéder, en quelques clics seulement et de façon intuitive, à une multitude d'informations sur Vielsalm.

Comment installer l'application ?

« Vielsalm en poche » sera accessible sur toutes les plateformes et supports (smartphones, tablettes et ordinateurs). Rendez-vous prochainement sur l'App Store ou le Play Store de votre téléphone, tapez « Vielsalm en poche », téléchargez l'application sur votre smartphone et commencez à l'utiliser ! Vous ne souhaitez pas installer une nouvelle application sur votre smartphone ? Pas de problème, vous pouvez également recevoir des notifications et accéder aux informations de « Vielsalm en poche » via l'url suivant : vielsalm.enpoche.be !

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Les travaux dans la commune : état des lieux des projets en cours et futurs. Durant cet été, plusieurs travaux importants ont commencé dans notre commune.

Au niveau des bâtiments, l'église de Salmchâteau va se voir dotée d'une nouvelle toiture, tandis que les travaux de rénovation et d'extension du hall omnisports battent leur plein. Pour ce dernier, il est prévu que les travaux soient terminés pour la rentrée de septembre 2023. La rénovation des plaines de jeux continue également avec la réfection complète de la plaine de jeux de Bihain et l'ajout de modules à Goronne, Vielsalm (pont des Perches) et Ville-du-bois notamment (ancienne école).
Au niveau des voiries, plusieurs travaux sont également en cours ou sur le point de commencer. Plusieurs enduisages ont été réalisés à Hébronval et Provedroux, tandis que des réfections complètes de voiries sont menées à bien entre Bihain et Petites-Tailles, à Fraiture et à Vielsalm (réfection du parking en-dessous de l'église, du parking de la rue des Savoyards et d'une impasse avenue de la Salm).
Les travaux importants de réfection de voiries et de pose d'égouttage à Bêche (partie droite du village) et Ville-du-Bois (de l'église vers le Tneu Ru) dans le cadre du PIC 2019-2021 vont bientôt commencer (à l'automne 2022 pour Bêche et début mars 2023 pour Ville-du-Bois). Ces travaux importants et de longue durée (130 jours ouvrables pour Bêche et 90 jours ouvrables pour Ville-du-Bois) vont créer des perturbations importantes pour les riverains que les entreprises tenteront de limiter au mieux. Les personnes concernées par ces mesures recevront un toute-boite spécifique dans les semaines à venir.

Enfin, les travaux d'entretien des cours d'eau, initialement prévus cet automne, ne pourront probablement pas se tenir cette année à cause du niveau bas des cours d'eau dû à la sécheresse de cet été et l'interdiction de faire des travaux dans le lit des cours d'eau au-delà du 31 octobre. Même constat pour la réfection du pont à Joubiéval où cette fois ce sont les disponibilités des matériaux (enrochement de berges) qui posent problème. Les travaux sont donc reportés au printemps 2023 lorsque le renouvellement de la conduite d'eau sera terminé.
Enfin, au niveau des liaisons douces, les travaux pour la liaison entre Vielsalm et Grand-Halleux ont été attribués et devraient commencer encore cet automne. Pour la liaison entre Vielsalm et Lierneux, le dossier continue de bien avancer : la portion entre Rencheux et Sart est actuellement en soumission tandis que le SPW-Développement rural a marqué son accord sur la subsidiation du tronçon entre Hébronval et Lierneux ainsi que sur celle de la poursuite de la liaison vers Fraiture via Regné.

Et pour terminer, au rayon des nouveaux projets, la commune de Vielsalm a répondu à un appel à projets de la Région wallonne dans le but de créer une couverture et un espace convivial (bar, WC publics) sur la place de Bruyères-en-Vosges. En effet, cette place accueille notamment des marchés hebdomadaires et d'autres activités et ce projet est destiné à embellir la zone, à la rendre plus pratique, accessible et conviviale. Espérons qu'il soit retenu au niveau du Gouvernement wallon afin de permettre la redynamisation de cette porte d'entrée de Vielsalm.

Pour le service Travaux,
L'Echevin des Travaux et des Bâtiments,
Thibault Willem (0495 40 81 88).

MARATHON DU TRI

Du 5 au 30 septembre, c'est parti pour le marathon du tri !
Trier les déchets et les jeter dans la bonne poubelle est obligatoire. C'est aussi un geste essentiel pour l'environnement. C'est en effet grâce à votre tri que les déchets peuvent être recyclés. À l'inverse, les déchets mal triés polluent et compliquent les filières de valorisation…

Un an après le passage aux sacs bleus PMC, les nouvelles règles de tri sont-elles bien intégrées ? Pour s'en assurer et rappeler les consignes à tous les citoyens, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre commune et avec le soutien de Fost Plus, va mener un « Marathon du tri ». Objectif ? Rappeler à chacun que le tri est essentiel pour recycler plus et mieux !
Que va-t-il se passer durant ce marathon du tri ?
Du 5 au 30 septembre, les contrôles qualité des duobacs, des sacs bio, des sacs résiduels et des sacs bleus PMC seront renforcés. N'hésitez pas à aller à la rencontre des équipes d'IDELUX sur le terrain, le but premier de cette action étant de vous informer au mieux.
Lors de ces contrôles, vous pourriez recevoir :
- Soit une carte verte dans votre boîte aux lettres ;
- soit un autocollant rouge sur vos sacs ou votre duobac.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes dans les sacs bleus PMC ?
- Les papiers-cartons (33 % des erreurs constatées) : ceux-ci doivent aller au recyparc ou aux collectes de papiers-cartons ;
- les déchets résiduels (19 % des erreurs constatées) : ils doivent être jetés dans le sac gris ou le duobac ;
- les bouteilles ou bocaux en verre (19 % des erreurs constatées) à jeter dans les bulles à verre.

Rappelons aussi qu'il faut :
- Aplatir les emballages dans le sens de la longueur ;
- détacher entièrement les opercules des barquettes, pots… ;
- ne pas empiler mais écraser les pots de yaourt, de fleurs ;
- ne rien attacher à l'extérieur du sac.

Et dans les déchets ménagers (sac+sac ou duobac) ?
Dans les déchets résiduels et parfois même les déchets organiques, on retrouve encore des emballages PMC (barquettes de beurre, berlingots de crème fraîche…), des déchets dangereux, du verre, des papiers-cartons ou encore un mélange entre les déchets résiduels et les déchets organiques. Dommage, car les déchets mal triés ne sont pas recyclés et polluent les matières valorisables.
Trier, c'est bien. Réduire, c'est mieux.
Les collectes sélectives sont un grand pas en avant dans le domaine du recyclage. Néanmoins, cela ne doit pas occulter que « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Des gestes simples et accessibles restent donc essentiels : boire l'eau du robinet, utiliser des savons en bloc, cuisiner soi-même et acheter des produits de base peu emballés ou en vrac… En plus d'être écologiques, ces pratiques sont souvent source de vraies économies pour les citoyens.
>>> Plus d'infos ?
IDELUX Environnement est à votre disposition pour vous informer au mieux :
- Par téléphone : +32 63 23 19 87, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 et de 13 h à 17 h ;
- par mail : dechets@idelux.be ;
-via Facebook IDELUX Environnement & Eau.

ECONOMISER L'EAU ? CA COULE DE SOURCE !

L'eau est précieuse, mais comme elle est facilement accessible au robinet et qu'une fois usée elle disparait dans les égouts, nous avons tendance à l'oublier. Pourtant, l'eau mérite toute notre attention. Les périodes de sécheresse ou de fortes pluies nous rappellent qu'il faut l'économiser et la préserver !

10 conseils pour ÉCONOMISER l'eau :
1. Récoltez et utilisez l'eau de pluie pour vos toilettes et pour l'arrosage du jardin.
2. Fermez le robinet lorsque vous vous rasez, brossez les dents ou lavez les mains.
3. Placez des économiseurs d'eau sur vos robinets et des pommeaux de douche économiques.
4. Installez une chasse d'eau à double débit.
5. Privilégiez une douche (60 l) à un bain (200 l).
6. Ne démarrez le lave-vaisselle que quand il est plein.
7. Surveillez les éventuelles fuites d'eau dans votre habitation.
8. Optez pour des appareils électroménagers dont la consommation en eau est faible.
9. Récupérez vos eaux de cuisson. L'eau chaude est un désherbant efficace.
10. Arrosez* votre jardin en soirée pour réduire l'évaporation.
* En cas de sécheresse, l'arrosage des jardins peut être interdit. Renseignez-vous auprès de l'administration communale.

5 conseils pour PRÉSERVER l'eau :
1. Ne videz pas vos produits toxiques, peintures, huiles de friture ou de vidange dans les égouts ou les sterfputs mais rapportez-les au recyparc.
2. Ne jetez pas vos médicaments périmés dans les toilettes ; rapportez-les chez votre pharmacien.
3. Supprimez les broyeurs à déchets organiques sous votre évier (c'est de toute façon interdit).
4. Remplacez vos détergents et produits de vaisselle chimiques par des produits biodégradables et respectez le dosage recommandé.
5. Ne jetez pas de déchets solides dans vos toilettes (coton-tige, lingette…), ils obstruent les canalisations.

>>> Plus d'infos ?
- www.idelux.be > Eau.
- Contactez les conseillers en environnement d'IDELUX Eau : 063 23 18 11.
- Via Facebook IDELUX Environnement & Eau.

ANCIENNE CASERNE DE RENCHEUX : RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la réhabilitation de bâtiments communaux, trois bâtiments situés sur le site de la caserne « Ratz » de Rencheux sont en cours de rénovation :

- Bâtiment A, utilisé par l'ASBL « Les Hautes Ardennes » (centre de jour), la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et les cours de dessin du CEC (anciennement organisés par l'ASBL Rencontres) ;
- Bâtiment D du Dojo de la Salm (salle de sports) et l'ancien bâtiment des Lavandières du Bonalfa ;
- Bâtiment W, utilisé par l'asbl « Les Hautes Ardennes » (cours de poterie), le tennis de table TT Vilval et la Régie des Quartiers (de la Salm).

Le projet consiste en un désamiantage des bâtiments, une isolation des façades et un remplacement des toitures. Ce projet avait pour souhait de conserver l'esprit de la caserne ; cela se marque notamment dans le choix du ton rouge brique des façades, semblable à celui des briques initiales. Ce projet a débuté fin avril 2022 et devrait se terminer à la mi-septembre 2022.
Budget : 1.200.000 € dont 760.000 € de subside de la Région wallonne

LE GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT DU MOIS : L'ÉCO-CONDUITE

L'éco-conduite est un mode de conduite citoyenne permettant de réduire drastiquement sa consommation de carburant et de diminuer les risques d'accident. Modifier son mode de conduite permet ainsi d'économiser jusqu'à 20% de carburant et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Pour cela, l'éco-conduite peut se résumer en 10 conseils :

1. Alléger le véhicule et supprimer toute charge inutile. Pour consommer moins de carburant, le mieux est de privilégier les coffres de toit aux galeries. Il ne faut pas oublier de les démonter après utilisation sous peine d'une surconsommation de 10 à 15 %.
2. Préparer l'itinéraire ; le GPS permet de choisir le trajet avec le moins de kilomètres ou le trajet le plus rapide. Sauf exception, il permet d'éviter les détours, empêche de se perdre et fait gagner un temps précieux.
3. Bien choisir ses pneus ; il est important d'avoir des pneus adaptés à sa voiture – les pneus homologués par les constructeurs permettent de consommer moins et d'avoir une meilleure tenue de route.
4. Vérifier la pression des pneus au moins une fois par mois : des pneus sous-gonflés par rapport aux conseils du constructeur, c'est du carburant en plus et une moins bonne tenue de route.
5. Utiliser les instruments de bord tels que l'information concernant la consommation instantanée et le régulateur de vitesse – il permet de rouler (autant que possible) à vitesse constante et de gagner jusqu'à 1 litre de consommation sur 100km.
6. Rouler moins vite : réduire sa vitesse (sur autoroute) de 10 km/h permet d'économiser jusqu'à 1 litre de carburant sur 100 km. Mieux vaut donc partir à temps que de tenter de rattraper quelques minutes sur la route.
7. Éteindre le moteur quand on quitte le véhicule : il est inutile de laisser tourner le moteur lors d'arrêts prolongés tels que le shopping. Il n'est, par contre, pas bon pour la durabilité du moteur d'utiliser le start/stop à chaque petits arrêts.
8. Anticiper le trafic - afin de pouvoir maintenir la vitesse la plus stable possible, anticiper le trafic est essentiel. Cela évite de freiner ou d'accélérer inutilement, ce qui économise du carburant.
9. Utiliser le frein moteur : en relâchant l'accélérateur, une décélération mécanique (et automatique) est créée par le moteur ; ce mécanisme permet non seulement de réduire sa consommation et l'usure des freins mais il améliore également la sécurité routière et le confort des passagers.
10. Limiter la climatisation. La surconsommation de carburant des véhicules due à la climatisation peut atteindre 10 % sur route et 25 % en ville. Moins de clim' c'est 15 % de CO_2 rejetés en moins sur 100 km. N'en abusez pas. Pour la santé et la consommation, il est conseillé de programmer la température à une différence de maximum 5°C avec la température extérieure.

INSTALLATION DE BORNES ÉLECTRIQUES

Le marché de l'automobile évolue continuellement et de nombreuses voitures électriques arrivent désormais sur la route. Il est donc impératif (et urgent) de développer le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

La Commune de Vielsalm souhaite s'inscrire dans cette dynamique. Pas moins de huit bornes de recharge seront donc installées dans le courant 2023. Elles seront situées aux lieux suivants :

Bornes de recharge de 60kW (semi-rapide) pour voitures électriques :

- Parking public communal à côté de l'Eglise de Vielsalm, rue Jean Bertholet à Vielsalm.
- Gare ferroviaire de Vielsalm, rue de la Station 4 à Vielsalm.
- Parking du camping de Grand-Halleux, avenue de la Résistance 31 à 6698 Grand-Halleux.
- Hall des sports (Les Doyards), rue de la Station 5 à 6690 Vielsalm.
- Place communale de Regné, Regné 57 à 6690 Vielsalm.

Bornes de recharge pour vélos électriques :
- Parking public à côté de l'Eglise de Vielsalm, rue Jean Bertholet à Vielsalm.
- Hall des sports (Les Doyards), rue de la Station 5 à 6690 Vielsalm.
- Place de Salm, rue du Vieux-Marché 21C-23 à Vielsalm.

D'autres localisations devraient encore être ajoutées mais l'installation ne débutera pas avant 2024. Affaire à suivre…

SACS BLEUS : RAPPEL DES RÈGLES

Nous vous rappelons que les sacs PMC sont collectés tous les 15 jours contrairement à la collecte des déchets résiduels (sacs gris) et bio.

Les sacs doivent être sortis entre 20h la veille et 6h le jour de la collecte. En période de chaleur, la collecte est avancée d'une heure et donc elle démarre à 5h au lieu de 6h.
Lorsque votre sac n'est pas collecté en raison d'un problème de tri, nous vous remercions de procéder à un nouveau tri et de le remettre lors de la prochaine collecte.
Il est également interdit de déposer et de laisser le récipient de collecte ou des déchets le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte ou avant 20h la veille de la collecte.

Prochaines dates de collecte :
16/09, 30/09, 14/10, 28/10, 25/11, 09/12 et 23/12/2022.

PRIMES COMMUNALES

Prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système de récupération d'eau de pluie.

Conditions :
- Être propriétaire, locataire, usufruitier, emphytéote, …
- La date de la facture doit être postérieure au 01/01/2021.
- Le bien doit être existant et aucune obligation d'installer une citerne d'eau de pluie ne doit être stipulé dans le permis d'urbanisme.
- La capacité doit être de minimum 1 500L.
- Uniquement les eaux de toiture.

Montant de le prime : 20 % du coût des travaux et limité à 500€.

Prime à l'utilisation de couches lavables.

Conditions :
- La demande doit être faite par le père, la mère ou le tuteur légal.
- La demande doit être déposée avant que l'enfant n'atteigne l'âge de 3 ans.
- Une seule demande par enfant.
- La facture ne doit pas être antérieure de plus de 6 mois à la date de naissance de l'enfant.

Montant de la prime : 50 % du montant des factures d'achat et limité à 100 €.

Primes communales pour les agriculteurs

Nous rappellons aux agriculteurs de la commune la possibilité de recevoir chaque année une prime communale de 100 € pour l'amendement calcaro-magnésien ainsi qu'une autre prime de 100 € pour le compostage des effluents d'élevage.
Une prime provinciale de 100 € vient d'ailleurs s'ajouter à la prime communale pour l'amendement calcaro-magnésien.
Les dossiers de demande d'aide doivent être introduits avant le 31 décembre pour l'année en cours.
Les conditions et les formulaires sont disponibles au service Environnement (Francine Dejardin– 080/29.28.21 –francine.dejardin@vielsalm.be).

JUNA

Bilan de 2 années d'existence de la JUNA

La Jeunesse Unie Nord-Ardenne (JUNA), créée en 2020, gère l'ensemble des jeunes issus des clubs de football du RCS Salm, du R Lierneux FC et de la RUS Sartoise.
Malgré une situation « covidienne » et la sortie par étape de celle-ci, l'ASBL est allée de l'avant durant ces deux premières années d'existence, donnant l'occasion à ses membres de s'exprimer dans leurs domaines préférentiels. Petit état des lieux après ces 2 années.
La structure s'organise en 5 cellules autour du comité qui compte désormais 14 membres.
« Sportivement », c'est bien là l'essentiel, nous dépassons à présent les 170 membres actifs répartis dans les 14 équipes inscrites dans nos différents clubs. Nous avons également créé des académies spécifiques : technique, gardien, physique, psychofoot, arbitre.
Pour pouvoir encadrer correctement toutes ces têtes blondes, il convient bien évidemment d'avoir des staffs de qualité. Pour chacune de ces équipes et ces académies, nous essayons de travailler systématiquement par duo. Cela représente donc du monde qu'il faut mettre dans les meilleures conditions possibles, ce que la «Logistique» gère quotidiennement (ballon, matériel d'entrainement, équipements,…).
Pour que cela puisse se faire, la cellule « Ressources » prend en charge l'organisation d'évènements qui permettent d'assurer des rentrées financières. Ces rendez-vous sont toujours réfléchis autour de la thématique du football : stages saisonniers qui rassemblent en moyenne 65 participants, match à Eupen ou de Bundesliga, présentation des équipes, tournois…
Pour mettre en avant ces différentes activités, les graphistes de la « Communication » les mettent en image et en font la promotion sur les différents réseaux sociaux mais pas que.
Enfin, le football ayant un rôle social important à jouer aux yeux des dirigeants, la cellule « Initiatives » a été mise en place afin de sensibiliser nos membres et nos sympathisants à différentes thématiques. La première année concernait l'alimentation avec la distribution d'une collation saine après nos matchs remplaçant (ou décalant) le traditionnel chips/cola. Celle-ci est toujours bien en place. La saison passée, l'accent a été mis sur l'accueil des jeunes réfugiés au travers de rendez-vous organisés conjointement avec FEDASIL. L'ensemble se poursuivra au travers de la création d'une équipe YOUNITED, nous aurons l'occasion d'y revenir lors de futures éditions. Cette année, ce sont les déchets qui seront au centre des initiatives.
Englobant un peu toutes les thématiques précédentes, une collaboration avec le KAS Eupen s'est mise en place et se retrouve à différents niveaux : des entraineurs se sont rendus au Kehrweg afin de visiter les installations et rencontrer des professionnels sur place, le responsable de l'école des jeunes nous a rendu visite lors de notre tournoi, le club a également une équipe YOUNITED, nous sommes invités à des rencontres de l'équipe première…
Tout ce qui précède est là pour démontrer la dynamique mise en place par la fusion des équipes des jeunes de nos 3 clubs. L'essentiel reste bien évidemment nos jeunes. Ils sont au centre de nos préoccupations car nous tenons à les mettre dans les meilleures conditions possibles pour évoluer au sein de notre sport et des valeurs qu'il véhicule.
En conclusion, le travail ne manque pas pour les responsables et les joueurs.
Mais tout ce qui a pu être constaté jusqu'à présent laisse entrevoir de belles choses pour l'avenir.

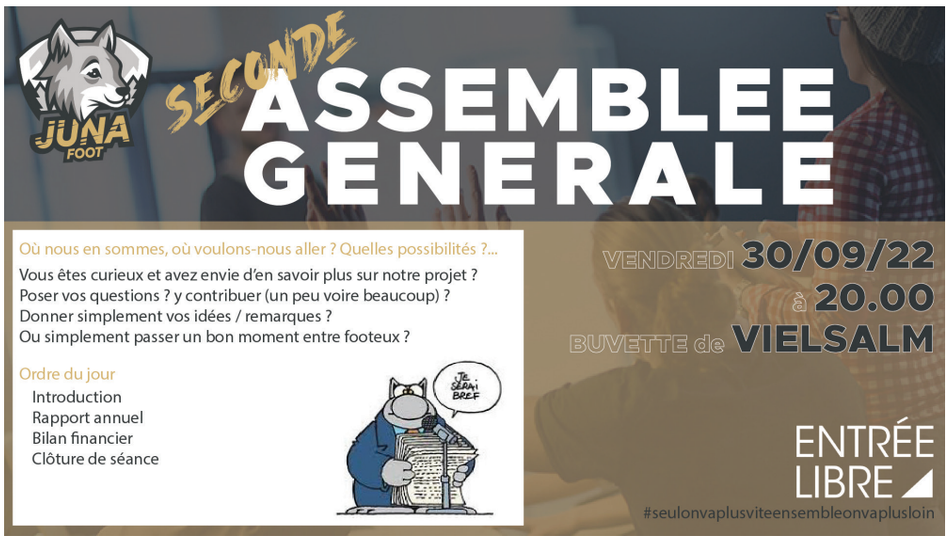

Si le projet vous intéresse, si vous avez des remarques, suggestions sur ce qui précède, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous nous ferons un plaisir de vous répondre voire plus si affinités .
Parce que «seul, on va plus vite mais ensemble, on va plus loin».
Infos : juna.foot@gmail.com - comptes facebook et instagram de l'asbl – 0499/75.25.65 (Pierre)

MÉRITES SPORTIFS

Le 30 septembre se déroulera la cérémonie de remise des prix des « Mérites sportifs 2021-2022 » visant à récompenser les sportifs et des clubs pour leurs performances et leur investissement durant cette dernière saison.

Lors de cette cérémonie seront remis les prix suivants :
• Un prix sera attribué à trois sportifs qui se sont particulièrement illustrés durant l'année.
• Le prix du club sera attribué à un club ou un comité qui s'est particulièrement illustré durant l'année.
• Le prix du fair-play sera attribué à un sportif, un club ou un comité, qui s'est particulièrement illustré par son éthique sportive.
• Le prix de l'encouragement sera attribué à un jeune sportif, un jeune club ou un comité qui débute de nouvelles activités.
Les résultats seront diffusés sur le site internet de la Commune www.vielsalm.be.

LOISIRS

VOTRE AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES PROPOSENT :

COURS DE YOGA

Tous les mardis de 9h à 10h30.
Cours ouverst à toutes personnes, jeunes et moins jeunes. Lieu : Rue des Combattants, 5.

COURS DE QI GONG

Tous les mercredis de 9h à 11h.
Gymnastique chinoise, douce, pour toute personne sans limite d'âge. Lieu : Rue des Combattants, 5.

COURS DE PILATES

Tous les jeudis de 9h à 10h.
Gymnastique adaptée à votre âge et à votre condition physique. Lieu : Rue des Combattants, 5.

ATELIER CRÉATIF

Tous les mardis de 13h30 à 16h30.
Tricot, broderie, couture, crochet,... dans une ambiance conviviale. Atelier ouvert à toute personne, affiliée ou non à la mutualité socialiste. Lieu : Mutualité socialiste, Avenue de la Salm, 67.
Plus d'infos : Femmes Prévoyantes Socialistes | 0475 68 71 71 | trommeannemarie@hotmail.fr.

CLASSIC'S : EXPOSITION

Du 10 septembre au 21 octobre de 6h à 17h
Sélection d'œuvres d'artistes du centre d'art La « S » Grand Atelier.
Lieu : La « S » Grand Atelier/ place des chasseurs ardennais 31 / 6690 Vielsalm. Visites du lundi au vendredi de 9h à 17h ou sur rendez-vous. *Infos : La «S» Grand Atelier | 080 28 11 51 / 0496 30 69 40 | lasgrandatelier@gmail.com.*

BROCANTE RENCHEUX

Le 25 septembre de 6h à 17h
Lieu : site de l'ancienne caserne de Rencheux.
Infos : ASBL Les Hautes Ardennes | 080 29 27 85 | http://www.leshaute-sardennes.be/.

3X20 ANS DU PAYS DE SALM

Le 7 octobre
11h : Messe à l'église de Vielsalm pour nos membres disparus. Après l'office, rendez-vous à la salle de Rencheux pour fêter les anniversaires de nos ainés. Repas.
Lieu : Eglise de Vielsalm et salle de Rencheux.
Infos : Mesdames Crémer et Dehard - Micha | 0495 12 15 90 ou 0497 04 74 50.
Le 8 novembre à 14h
Goûter de Saint-Nicolas et distribution de cadeaux à la salle de Rencheux.
Infos : Mesdames Crémer et Dehard - Micha | 0495 12 15 90 ou 0497 04 74 50.

MARCHÉ ARTISANAL DE NEUVILLE

Le 9 octobre de 10h à 18h
Animation musicale et petite restauration prévues. *Infos : Les Pipîres | 0499 31 28 00 | pauline_toub@hotmail.com | http://www.salleneuville.be/.*

39ÈME GRANDE BOURSE NUMISMATIQUE

Dimanche 9 octobre de 9h à 13h.
39ème Grande Bourse à l'Athénée Royal des Grands Champs à Vielsalm. De nombreux collectionneurs et exposants seront présents : tables d'échanges, monnaies anciennes et modernes, médailles, jetons, décorations, papier monnaie et bien évidemment des euros. Notre cercle est l'un des plus importants de Belgique et compte actuellement 180 membres.
Infos : Cercle Numismatique du Val de Salm | Vincent Georis | 0497 41 41 71 | georis.vincent@gmail.com.

OKTOBERFEST

Samedi 15 octobre à 19h30.
Repas choucroute + 1/2 l de bière + soirée Oberbayern animée par un orchestre. Prix : 30€. Soirée seule : 10€.
Lieu : Salle les Amis Réunis de Rencheux.
Infos : C. Jeunejean | 0471 02 99 65 | amisreunis.rencheux@gmail.com.

SOUPER D'AUTOMNE DU QUARTIER DE LA GARE

Samedi 22 octobre à 18h30
Apéritif dès 18h30 suivi du repas.
Lieu : Salle du Quartier de la Gare, rue de la Station, 8.
Infos : Quartier de la Gare | Messieurs Georis et Laurent | 0497 41 41 71 ou 080 21 63 65 | georis.vincent@gmail.com.

FOOD & FUN FESTIVAL - HALLOWEEN (6ÈME ÉDITION)

Lundi 31 octobre.
Le parc communal de Vielsalm accueillera un petit festival de foodtrucks. Il y aura des animations musicales et familiales dès 11h. En soirée, à partir de 19h, petits et grands pourront profiter d'une balade aux flambeaux Halloween de 2 km autour du Lac des Doyards plongé dans l'obscurité pour l'occasion. Départs continus entre 19h et 21h. Prix pour la balade : 7€/adulte et 5€/enfant. Entrée libre et animations gratuites dans le parc.
Infos : page Facebook « Pep's Radio » et via info@foodfunfestival.be .

INFO-DÉBAT : PEUT-ON RIRE DE TOUT ?

Mardi 8 novembre de 19h30 à 21h30.
Selon la citation de Rabelais, « Le rire est le propre de l'Homme », nous pourrions sous-entendre que l'être humain rit par nature. Mais, peut-on rire de tout ? Ouvert à toutes et à tous dès 16 ans. Gratuit. Lieu : Antenne du CAL/ Luxembourg, Place de Salm, 3/0b.
Infos : CAL/Luxembourg asbl | 084 38 71 29 | relaismarche@calluxembourg.be.

RÉUNION MENSUELLE DU CERCLE NUMISMATIQUE

Dimanche 13 novembre et dimanche 11 décembre de 9h à 12h.
Tables d'échanges, monnaies anciennes et modernes, médailles, jetons et euros.
Lieu : Salle du Quartier de la Gare, rue de la Station, 8.
Infos : Cercle numismatique du Val de Salm | Messieurs Georis et Thys | 0497 41 41 71 ou 0478 47 32 97 | georis.vincent@gmail.com ou 1michelthys@gmail.com.

DINER D'AUTOMNE

Samedi 19 novembre à 12h.
Repas avec animation et tombola.
Lieu : Table des Hautes Ardennes de Rencheux. *Infos : ASPH Association socialiste de la personne handicapée | R. Philippart | 0497 10 43 87 | philippartraymond@gmail.com.*

LES NUITS DE L'AVENT

Dimanche 4 décembre à 15h
Festival de musique. Lieu : Eglise de Vielsalm. Entrée : 8 €. *Infos : Brass Band Les Echos de la Salm | 0470 75 90 41 | gdelhez@gmail.com. .*

SEMAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE

La Semaine du Commerce Equitable aura lieu cette année du 5 au 15 octobre. Il s'agit d'une campagne annuelle qui met à l'honneur le commerce équitable dans tout le pays en organisant des activités ludiques afin de se familiariser avec les produits issus de ce marché.

Cette année, l'ADL aimerait, parallèlement à la valorisation des produits locaux de la commune de Vielsalm, sensibiliser les enfants à une alimentation responsable et écologique. Initier les plus petits aux différents goûts et leur expliquer comment la nourriture arrive à leur assiette les encouragera à devenir des adultes respectueux de la nature !
Ne ratez surtout pas cette nouvelle édition de la Semaine du Commerce équitable !

Mais qu'est-ce que le commerce équitable ?
Il permet aux petits producteurs d'ici et d'ailleurs de se construire une vie décente pour eux-mêmes et pour leur famille. Pour cela, l'un des principes les plus importants est que le producteur obtienne un prix équitable pour son travail. Ce commerce garantit également le respect des droits des travailleurs et de l'environnement !
Il existe plus de cent produits alimentaires différents comme le café, le riz, le miel, les jus de fruits mais on trouve aussi des cosmétiques ou des vêtements. De nouveaux secteurs comme l'électronique ou le tourisme font également leur apparition dans la liste des produits équitables !

N'attendez pas la Semaine du Commerce Equitable et contribuez au développement durable dès maintenant en achetant des produits locaux de notre région !

Pour plus d'informations, prenez contact avec l'ADL par mail à adlvielsalm@gmail.com ou par téléphone au 0470/11 70 15 ! Consultez également la page facebook ou notre site web www.adlvielsalm.be.

WEEK-END DU CLIENT

Les samedi 1er et dimanche 2 octobre, un week-end entièrement dédié aux plaisirs du shopping !

Chaque année, cet évènement est pour les commerçants l'opportunité de vous remercier, vous clients, pour votre fidélité.
En effet, rendez-vous pour un brin de shopping dans vos boutiques salmiennes préférées ce premier week-end d'octobre et repartez avec un petit cadeau ou bénéficiez d'une action spéciale.

Le commerce local est un privilège, accueil et service personnalisé font sa force. Faisons-le vivre pour que demain encore nous puissions compter sur nos commerçants de proximité !
Découvrez la liste des commerces participants pour organiser votre virée shopping sur www.journeeduclient.be

REPRISE DU PETIT MARCHÉ DES SAVEURS DE SEPTEMBRE

L'été touche à sa fin et le Petit Marché est de retour place de Bruyères-en-Vosges, près de la gare !

Après cette période estivale très réussie au Domaine de Farnières, vos producteurs locaux vous donnent rendez-vous place de Bruyères-en-Vosges à partir du mardi 30 août!

Vous pourrez vous procurer des légumes, du fromage de chèvre ou de brebis, des charcuteries, du pain, des gaufres, des confitures, des produits équitables et bien évidemment, vous pourrez déguster une bonne bière sur la place !
Les maraîchers, La Ferme du Bierleux, Les confitures de Nicole, Gwendoline Nihon, Les croustillons de Pipa, la Boulangerie Olivier François, La Bergerie de La Lienne, Li Binamé Pourcê, Oxfam et la Brasserie de La Lienne seront heureux de vous satisfaire tous les mardis de 16 heures à 19 heures!
Notre marché se veut en évolution constante, il n'est dès lors pas exclu que de nouveaux producteurs nous rejoignent.
Plus d'infos et d'actualités ? Suivez la page facebook Saveurs d'Ardenne.

LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre aura lieu la « Semaine européenne de la Mobilité ».

Cette action a pour objectif de valoriser des pratiques de transports plus durables et responsables.
Et à Vielsalm ? Un concours sera organisé !

De quoi s'agit-il ?

Faites vos courses à vélo ou en trottinette chez les commerçants participants durant cette semaine et recevez un bon de participation vous permettant de gagner des chèques commerces offerts par l'ADL ! Deux vainqueurs seront tirés au sort et recevront chacun des chèques commerces pour une valeur de cinquante euros.
A vos vélos !

L'AUTOMNE À LA BIBLI

La Fureur de lire... autrement !

Bibliothèque Publique de Vielsalm

...Dyslexie, braille, supports sonores, lecture dans des lieux insolites, albums muets, calligrammes…
Le thème de la Fureur de lire 2022, qui aura lieu du 12 au 16 octobre, sera « lire autrement ».

C'est pourquoi, à la bibli, nous avons décidé de mettre en avant la langue des signes à travers le projet de Florence Marenne, « Les P'tites Mains Qui Dansent ». Logopède de formation, la jeune maman originaire de Gouvy a créé et édité des histoires en langue des signes pour jeunes enfants.

Son objectif ?
Sensibiliser les entendants dès le plus jeune âge à la langue des signes en espérant ainsi favoriser l'intégration des personnes sourdes dans notre société. Mais aussi utiliser la richesse de cette langue visuelle en la mettant au profit des tout-petits et des personnes ayant des difficultés à s'exprimer oralement.

Rendez-vous donc le 13 octobre à 19h30 pour une soirée « Folle de… langue des signes » .
Florence viendra partager avec nous sa passion et nous faire découvrir cette langue encore trop méconnue.

Mais également le samedi 15 octobre pour deux « blabla » inédits puisque signés !
À 10h : petits bouts de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un parent.
À 11h : enfants de 2 ans et demi à 5 ans accompagnés d'un parent.
Ces animations sont gratuites et sur réservation.

N'hésitez pas également à faire un tour sur la page Facebook « Les P'tites Mains Qui Dansent » car à côté de ses ouvrages, Florence propose aussi tout un panel d'ateliers en langue des signes à destination des enfants mais aussi des adultes (« bébé signe », comptines…).

Bibliothèque publique de Vielsalm

Rue de l'Hôtel de Ville, 9 à 6690 Vielsalm
Tél. : 080 21 70 45
bibliothequevielsalm@yahoo.fr
FB et Insta : /biblivielsalm
www.bibliotheque-vielsalm.be

Un cycle autour de la transition écologique

Vous avez toujours eu envie de commencer à agir pour la planète à votre échelle et au quotidien ? La bibli vous propose 4 soirées thématiques afin de vous y mettre, tout en douceur…

Une conférence sur le « zéro déchet »le mardi 20/09 à 20h.

L'aventure du (presque) « zéro déchet » vous tente ? Ou, en tout cas, la perspective de réduire (un peu ou beaucoup) la taille de vos poubelles ? Alors rendez-vous mardi 20/09 à 20h pour une conférence gratuite intitulée « Je commence le zéro déchet » avec Catherine Minguet de « Demain l'épicerie » à Spa.

Trois soirées d'informations et d'échanges les mardis 11/10, 18/10 et 08/11 à 19h.

L'occasion de décortiquer trois livres de manière collective en partageant les idées et les vécus de chacun !

Ces évènements sont gratuits et sur réservation.

Le Farnient'Game 2023

Après avoir remporté l'édition 2022 du Farnient'Game en catégorie avec sa team « Les Gosses » (insta : les-gosses_frnt22), la bibli compte bien conserver son titre lors de cette nouvelle édition !

Tu as plus de 14 ans et tu adores lire ?
Aucun doute, tu es fait pour rejoindre notre future équipe...

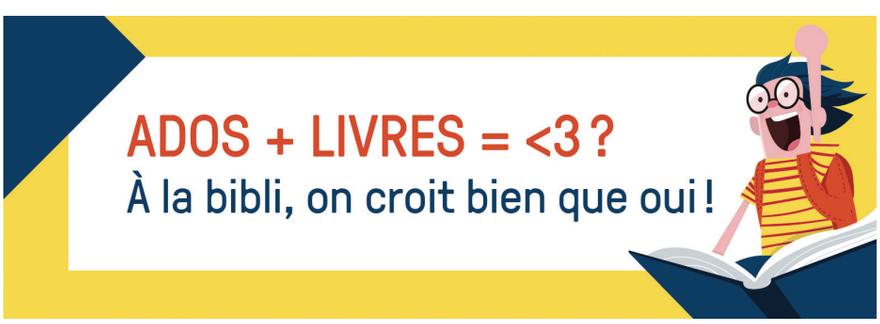

Le principe ?
Une série de défis funs et amusants autour des romans de deux sélections spéciales «ados».
N'hésite pas à nous contacter pour avoir un max d'infos ou, encore mieux, t'inscrire !

AIDE À LA RÉDACTION POUR LES DEMANDES DE PERMIS SANS ARCHITECTE

Lorsqu'on a un petit projet repris à l'article R.IV.1-1 du Code du Développement Territorial (CoDT, vous pouvez le trouver sur internet en cherchant la « version coordonnée »).

Cependant, il n'est pas toujours facile de monter le dossier demandé et, s'il n'est pas fait correctement, le service urbanisme risque de vous renvoyer un « incomplet », c'est-à-dire que le dossier n'est pas recevable en l'état. Aussi, après une deuxième incomplétude, le dossier est considéré irrecevable et est classé. Pour cela, voici quelques indications pour vous aider à rendre un dossier complet dès le départ, assurer une bonne communication et une bonne compréhension de votre projet et ne pas prolonger inutilement les délais.
Pour commencer, il vous faudra plusieurs formulaires : 1/ l'annexe 9 : la demande de permis d'urbanisme dispensée du concours d'un architecte autre que les demandes visées aux annexes 5 à 8, 2/ le formulaire statistique, 3/ l'annexe 8 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 6/12/2018 : décret SOL, 4/ la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, 5/ la PEB : performance énergétique des bâtiments lorsqu'elle est nécessaire).

Aide pour l'annexe 9

Le cadre 13 - Annexes à fournir (=check liste, ≠choix de documents).
Pour fournir ces documents, vous pouvez vous aider de ces sites :
https://geoportail.wallonie.be/
Vous pouvez gérer les fonds de plans (en haut à gauche, vue aérienne, plan IGN…). Pour le fond parcellaire : *icône « vue prédéfinie » en haut, au milieu -> cadastre.*
Vous pouvez dessiner, mesurer… parmi les icônes en haut, au milieu.
Vous y trouverez aussi les différentes cartes demandées au cadre 5, comme le plan de secteur : *catalogue du Géoportail, en haut à droite ->menu déroulant s'affiche à gauche, choisir « Aménagement du territoire » -> défiler et trouver « plan de secteur ».*
https://www.google.be/maps/
Vous pouvez vous servir de la vue aérienne et du Street Vue pour implanter bâtiments, végétation, clôture…
Vous pouvez aussi définir le type d'occupation dans le rayon de 50 mètres demandé sur le plan de situation.

Le plan de situation : on doit voir les alentours dans un rayon de 200 mètres

Ce qui doit figurer :
1/ Voie(s) d'accès +dénomination + statut juridique (ex: rue de l'Hôtel de Ville – N675).
2/ Constructions existantes (rayon 50 m) + affectations (les prises de vue du reportage photo peuvent se trouver sur le plan d'occupation de la parcelle pour une meilleure visibilité).
3/ L'orientation (indication du nord).

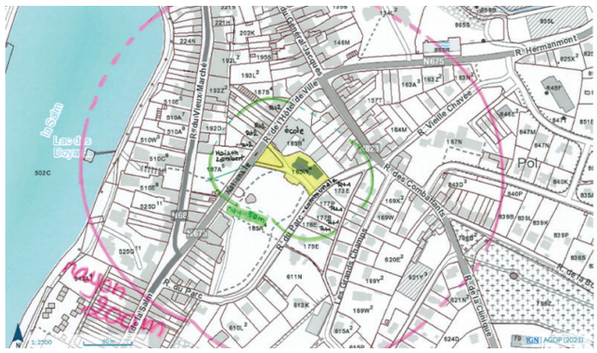

Le plan de l'occupation de la parcelle

Ce qui doit figurer :

A. Obligatoirement :

1/ Limites de la parcelle représentées de manière claire.
2/ Implantations de bâtiment(s) existant(s).
3/ Implantations de construction(s) projetée(s).
4/ Prises de vue du reportage photo si non renseignées sur le plan de situation.
5/ Aménagement = tout ce qui structure la parcelle:
- circulation;
- parking;
- clôture;
- végétation…

B. Le cas échéant :

6/ Schématiser le parcours des eaux superficielles.
7/ Schématiser le système de traitement des eaux usées.
8/ Servitudes du fait de l'homme.

La visualisation du projet :
Pour bien se rendre compte, il est nécessaire de fournir toutes les « vues » du projet, c'est-à-dire les projections de ces vues en 2D. Il est nécessaire, pour être complet, de représenter chaque façade, un plan par étage et des coupes là où c'est nécessaire pour comprendre les proportions du projet.

LES FACADES

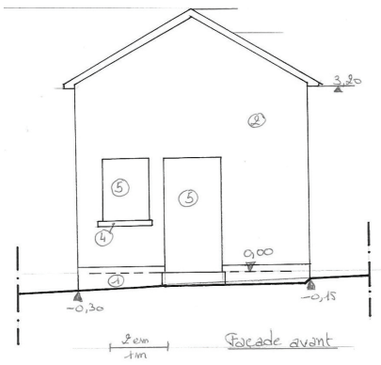

Ce qui doit figurer : les niveaux importants :
-Le niveau 0,00 (= rez intérieur du projet).
-Le niveau sous corniche et le niveau du faîte si c'est une toiture à versant et le niveau de l'acrotère (haut de rebord) si c'est une toiture plate.
-Le niveau du sol aux différents coins du bâtiment et s'il y a modification du relief, il faut indiquer le niveau existant et le niveau projeté.
-Les matériaux et leurs couleurs référencés via une légende.
-La limite entre les différents matériaux.

LES VUES EN PLAN

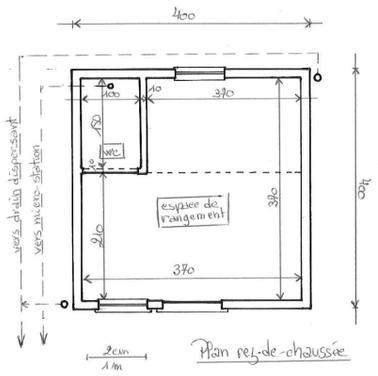

Ce qui doit figurer : les mesures importantes :
-Dimensions extérieures du bâtiment.
-Dimensions des pièces.
-Schématiser les raccordements, eau, gaz, évacuations des eaux usées et pluviales …
-L'affectation des pièces (= leur nom, leur fonction).

LES COUPES

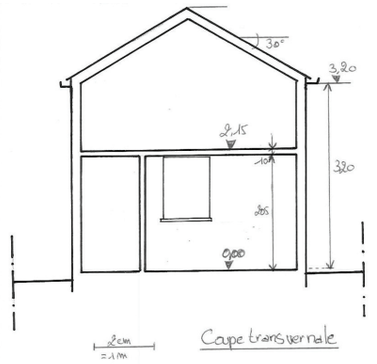

Ce qui doit figurer
-L'inclinaison de la toiture.
-Les niveaux importants, les niveaux des étages, la toiture, …
-Les mesures importantes de hauteur comme celles des pièces...

Ce qui doit figurer sur chaque vue :
- Un titre.
- Une échelle, une référence mesurable.
- Les grandes dimensions cotées.
- Les informations nécessaires permettant de communiquer et faire comprendre toutes les composantes du projet.

Remarques:
Il est nécessaire de représenter la situation avant travaux et la situation projetée, et leurs caractéristiques, cela peut se faire sur un seul plan si la différenciation entre les deux est claire et le plan lisible, sinon, il faut un « plan existant » et un « plan projeté »

Le dossier d'aide complet est consultable sur le site internet communal : https://www.vielsalm.be/ma-commune/services-communaux/urbanisme.

JEUNESSE

LE 7 SEPTEMBRE 2022, C'EST LA RENTRÉE AU COIN PAPOTE !

Espace de rencontres et d'échanges pour les parents, grands-parents, familiers, d'enfants de 0 à 3 ans.

Nous vous accueillons tous les mercredis à partir de 10h00 jusque 12h00, hors congés scolaires.
Vous n'avez pas encore découvert le nouveau local du Coin Papote ? Nous nous situons à présent à l'adresse suivante : rue des Combattants 5 – 6690 Vielsalm (au deuxième étage).
Pour l'actualité et le programme des activités organisées, visitez la page facebook du CPAS de Vielsalm.

Au plaisir de vous voir ou revoir !

LE TRÉSOR DES ENFANTS DU CPAS

La plateforme « Pas à Pas » du CPAS de Vielsalm vous présente son conteneur social « Le Trésor des Enfants ».

Un vaste choix d'articles d'occasion pour les enfants de 0 à 12 ans. Vêtements, matériel de puériculture, jouets, etc. sont mis gratuitement à la disposition du public. Vous pouvez également y déposer des dons en bon état.
Le conteneur est accessible tous les mercredis de 14h à 16h sauf pendant les vacances de Noël.
Adresse : rue des Combattants 5 – 6690 Vielsalm (2e étage)
Possibilité d'être véhiculé sur réservation au 080/42.94.60

LE TRÉSOR DES ENFANTS

CONFÉRENCE SUR LE BURNOUT PARENTAL

« Burn-out parental : et les enfants ? »
Si l'épuisement parental est de mieux en mieux connu, il en va autrement des conséquences qu'il entraine pour les enfants. Anne-Catherine Dubois, docto rante à l'Institut de recherche santé et société de l'UCLouvain, travaille avec des familles pour tenter d'y voir plus clair et étudie les effets de celui-ci sur les en fants.

La plateforme Pas à Pas du CPAS de Vielsalm aura la chance de l'accueillir pour une conférence le 22 septembre prochain à 19h30 à la Bibliothèque Publique de Vielsalm, grâce au prix obtenu des Ethias Youth Solidarity Awards.
Adresse : rue de l'Hôtel de Ville 9 – 6690 Vielsalm
! GRATUIT !
Réservation vivement souhaitée au 080/21.41.85 ou par mail : marylou.vandeneynde@cpas-vielsalm.be

C'EST AUSSI LA RENTREE A L'EPN DE VIELSALM !

L'EPN vous propose, à partir du mois de septembre 2022, différents ateliers autour du numérique :

- Le mercredi 21 septembre (14h à 16h) : Arnaques en tous genres, comment les déjouer.
- Le lundi 26 septembre (14h à16h) : Arnaques en tous genres, comment les déjouer.
- Le mercredi 12 octobre (14h à 16h) : Les outils Google (drive, photos, etc…)
- Le lundi 17 octobre (14h à 16h) : Utiliser son smartphone (système android)
- Le mercredi 16 novembre (14h à 16h) : Arnaques en tous genres, comment les déjouer.
- Le lundi 21 novembre (14h à 16h) : Arnaques en tous genres, comment les déjouer.
- Le mercredi 14 décembre (14h à 16h0) : Les outils Google (drive, photos, etc…)
- Le lundi 19 décembre (14h à 16h) : Utiliser son smartphone (système android).

Inscriptions au 080 33 03 41 (3 € par atelier)

Pour rappel

L'EPN est un service du CPAS de Vielsalm et offre au public diverses solutions pour remédier à la fracture numérique et répondre à vos interrogations concernant l'outil informatique : des formations (maîtrise du système Windows, apprentissage de différents logiciels photos, traitement de texte, …), une mise à disposition de 4 ordinateurs pour effectuer des recherches sur internet. L'animateur est à votre disposition et répond à vos questions (dans la limite de ses compétences).

Horaire de l'EPN :

Lundi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h (formation) et de 13h30 à 17h (accès libre et rendez-vous)
Mercredi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h (formation) et de 13h30 à 17h (accès libre et rendez-vous)
Jeudi de 13h à 17h (accès libre et rendez-vous)
Pour tous renseignements : Michel Blanchy
080 33 03 41 ou 080 21 41 85 (aux heures de bureau).
EPN du CPAS de Vielsalm – Espace Citoyen, rue des Combattants, 5 – 6690 Vielsalm

ALLOCATION CHAUFFAGE : AIDE À LA RÉALISATION DES DÉMARCHES

Si vous avez des difficultés pour réaliser ces démarches : le CPAS peut vous aider !

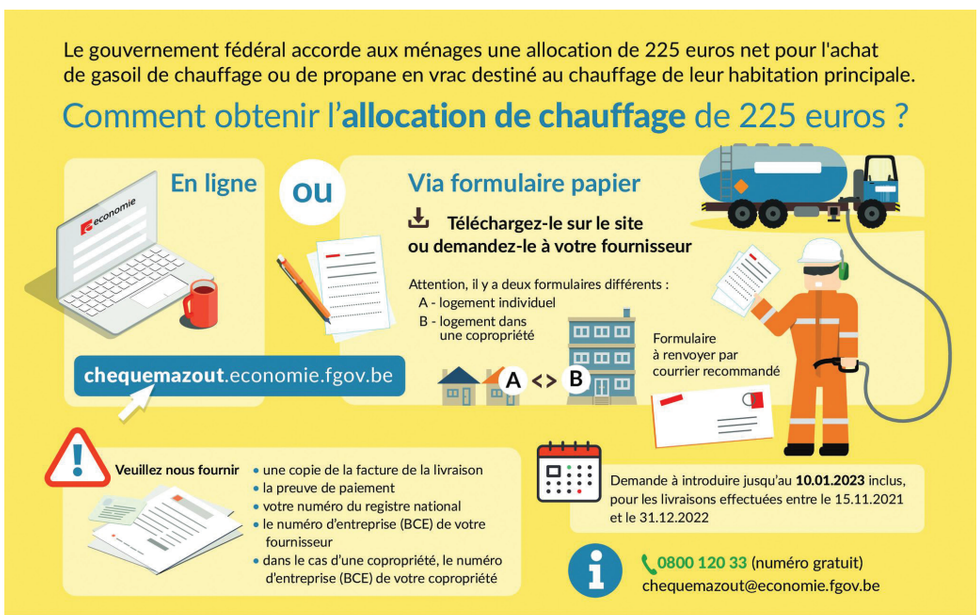

Permanences SANS RDV organisées les 16/09, 21/10, 18/11, 16/12 de 13h à 16h.

Prendre sa carte d'identité + code PIN, sa facture + preuve de paiement.

ALE : PRESTATIONS NON RENCONTRÉES PAR LE CIRCUIT RÉGULIER DU TRAVAIL

Vous souhaitez profiter de moments de détente ? Vous vous sentez dépassés ? Vous avez besoin d'aide ? L'ALE de Vielsalm vous apporte la solution !

Vos besoins ?

- Jardinage (tonte, taille, balayage des feuilles, nettoyage et entretien des parterres, bêchage, semis, plantations, etc.), déneigement.
- Surveillance/accompagnement d'enfants ou de personnes âgées/ malades.
- Bricolage (réparation et entretien du logement occupé par l'utilisateur et refusé par des professionnels, petits travaux de peinture ou tapisserie refusés par des professionnels).
- Déménagements, emménagements (faire, défaire des caisses, ranger des caisses, déplacer des meubles…).
- Aide administrative (remplir des formulaires…).
- Utilisation d'internet et des outils technologiques (tablettes, smartphones…).
- Promenade d'animaux de compagnie.
- Courses alimentaires.
- Déplacements en voiture (rdv médicaux).
- Préparation de repas.

Et ce pour 5,95€ par heure, en permettant ainsi la réinsertion de demandeurs d'emploi de la commune de Vielsalm pour des prestations non rencontrées par le circuit régulier du travail et couvertes par une assurance.

Pour tout renseignement et inscription, je me tiens à votre disposition place de Salm, 3/0A2 à Vielsalm, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 15h (au fond de la place à droite) ainsi que par mail à l'adresse ale.vielsalm@gmail.com, ou au 0471/80.17.38 ou 080/28.13.18.

BUREAUCAHAY ASSURANCES
BUREAU D'ASSURANCES MULTI-COMPAGNIES
BUREAUCAHAY.BE
Place Paulin Moxhet 15
6690 VIELSALM
T 080 29 11 11
Rue de la Gare 31
4990 LIERNEUX
T 080 29 11 12

Féminin - Masculin - Bambin
l'Atelier Création
Hébronval 20
6690 VIELSALM
contact@latelier-creation.be
Tél. : 080/ 77 05 15
Gsm : 0493/ 53 68 44

TERRALEX
MONTLAHUC ALEX
TERRASSEMENT & AMENAGEMENT
ABATTAGE DANGEREUX & TOUS TRAVAUX FORESTIERS
REGNÉ /VIELSALM - 0475 89 84 28
WWW.TERRALEX.BE - MONTLAHUCALEX@GMAIL.COM

Assurances
DANDRIFOSSE
DETREMBLEUR
& PARTNERS SRL
Banque
DETREMBLEUR
& PARTNERS SRL
www.dandrifosse.be

Si je pouvais assurer ses rêves, c'est aux Bureaux Dandrifosse – Detrembleur que je le ferais
Malmedy
Pool Assurances
Vielsalm
Agence
Crelan
+ assurances
Stavelot
Agence
Crelan
+ assurances
Place Albert 1er 43
4960 MALMEDY
Rue du Vieux Marché 23
6690 VIELSALM
Avenue du Doyard 5E
4970 STAVELOT
Fsma : 0742.582.213
FSMA : 0464.810.340
www.crelan.be
+32(0)80 79 10 30 | +32(0)477 38 56

LES ACTUS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE – AUTOMNE 2022

Deux nouveaux visages vous accueillent à la Maison du Tourisme ! Quoique... l'une d'elles n'est pas tout à fait une nouvelle venue.

Evie est flamande d'origine et installée depuis 10 ans à Lierneux, après avoir vécu 10 années dans le sud de la France. Cela fait maintenant 20 ans qu'elle travaille dans dans le secteur touristique, un domaine dans lequel elle se sent épanouie et qui combine tout ce que qu'elle aime : aider les gens à passer de bonnes vacances, parler des langues, voyager, avoir du contact humain et tout ça dans une ambiance détendue. Elle est donc très heureuse de se retrouver chez nous pour encore mieux connaître notre belle région et contribuer à ce qu'elle soit appréciée de tous.
Sylvanie, originaire de Maastricht habite à Vielsalm depuis 1993. Elle en connait beaucoup sur la région grâce à son parcours dans le tourisme. Elle a commencé au Sunparks, elle a ensuite travaillé 8 ans à la Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy, quelques années à la brasserie d'Achouffe et 3 ans au Bastogne War Museum. Elle est donc revenue dans l'équipe où elle se sent vraiment à sa place pour bien renseigner les touristes. Vous la connaissez peut-être aussi comme madame Zumba de Vielsalm, elle donne également des cours de danse-fitness, mais ça c'est une autre histoire...

Nouvel outil sur notre site web : le planificateur points nœuds.

Vous le savez, les points nœuds et leur balisage vert et blanc sont dans tous nos villages. Pour créer vos itinéraires, vous pouvez acheter une carte ou utiliser le planificateur en ligne sur notre site. Sur la carte qui apparaît à l'écran, vous voyez tout le maillage, les points nœuds numérotés et d'autres infos comme les aires de pique-nique, les restos, les musées, les panoramas, etc. Cliquez sur votre point de départ, puis sur les points suivants pour créer votre itinéraire et le planificateur s'occupe du reste : calcul du kilométrage, du dénivelé, liste des points sélectionnés. Vous pouvez ensuite imprimer, télécharger ou partager le parcours ainsi créé. Même si vous n'êtes pas très versé dans les nouvelles technologies, on apprend vite. A tester !

Septembre est le mois du patrimoine et si le WE Patrimoine et Innovation est déjà derrière nous, plusieurs des sites retenus en 2022 sont accessibles toute l'année.

Citons la clairière de So Bêchefa, les bassins inférieurs et supérieurs de la centrale de Coo, les éoliennes de Lambiester, le moulin Massard à Montleban, les cadrans de l'église de Vielsalm et le centre d'art brut et contemporain de la S Grand Atelier à Rencheux. Retrouvez-les sur notre site ou au cours de vos balades.

Pour terminer, je vous invite à découvrir 2 pages de notre site www.haute-ardenne.be, qui vous rappelleront les marchés de producteurs d'été et vous permettront de continuer à vous régaler de leurs produits. Dans l'onglet « manger », une rubrique « producteurs locaux » et une consacrée à quelques « recettes » (https://www.haute-ardenne.be/fr/manger/producteurs-locaux; https://www.haute-ardenne.be/fr/manger/recettes-de-cuisine). Bel automne à vous !

Maison du Tourisme Haute Ardenne
Gouvy Lierneux Trois-Ponts Vielsalm

L'ACTUALITÉ DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Les enfants sont de retour à l'école, les nuits sont plus fraîches, les feuilles commencent à tomber des arbres, pas de doute, la saison automnale arrive à grands pas ! Et avec elle, les promenades guidées du Syndicat d'Initiative de Vielsalm « À la cueillette des champignons » et « À l'écoute du brâme du cerf ».

Les balades champignons

Accompagné d'un mycologue, apprenez à reconnaître les différents champignons tout en découvrant les plus beaux coins de Vielsalm. Nous organisons les balades « cueillette champignons » les 17/9 et 15/10 à 14h. On conseille aux participants de porter des chaussures et vêtements adaptés à la météo et de prévoir un panier et un petit couteau pour la cueillette. Bien sûr, on ne peut garantir qu'il y aura des champignons.

Les balades brâme du cerf

Tout d'abord, sachez que ce que l'on appelle « balade brâme du cerf » n'est pas à proprement parler une balade mais plutôt une sortie nature au cours de laquelle, on se rend dans un lieu précis pour écouter le cerf brâmer. Le jour J, le 24 septembre (attention, il n'y a qu'une date cette année), le Syndicat d'Initiative vous invite au bureau à 17h30 pour vous donner quelques explications sur le brâme ainsi que sur le comportement à adopter pour l'écouter. Aux alentours de 18h15, on prend la voiture pour se rendre sur le lieu d'écoute.

Ces 2 activités sont sur réservation :
- Par téléphone : 080/21 50 52.
- Par mail : info@vielsalm-tourisme.be.
L'inscription coûte 5 €/personne et les places sont limitées à 25 personnes par date.

SYNDICAT D'INITIATIVE DE VIELSALM

Avenue de la Salm, 50
6690 Vielsalm
080 21 50 52
info@vielsalm-tourisme.be
www.vielsalm-tourisme.be
Ouvert tous les jours de 10h à 17h (sauf le 1er janvier et le 25 décembre)